



**64<sup>ème</sup> Critérium des Cévennes**  
**14<sup>ème</sup> Critérium des Cévennes VHC**  
**4<sup>ème</sup> Critérium des Cévennes VHRS - 2<sup>ème</sup> Critérium des Cévennes VMRS**

**Additif n°1**

Organisateur au Règlement particulier de l'épreuve

**1) – Article 1.1 p - Officiels**

- Directeur de Course Adjoint délégué poste inter E.S. :  
Mr Guillaume FAYET indisponible est remplacé par Mr Pascal MAGNE : EIDCR 43098-16/14
- Commissaire Technique  
Mr Cédric GINIER indisponible est remplacé par Mr Jean-Claude DESNOUX : EICTA 11176-16/09
- Commissaire Technique Stagiaire  
Mr Guy PEYRARD sera présent en tant que commissaire technique Stagiaire EICTST 298381-08/01
- Commissaire Technique délégué au VHRS  
Mr Christian MANGEMATIN indisponible n'est pas remplacé
- Commissaire Sportif Stagiaire VHC-VHRS-VMRS  
Mr Olivier COULET sera présent au Collège des Commissaires Sportifs VHC-VHRS-VMRS : EINCST 19312-08/01

**2) – Article 5.2 p – Publicité**

La publicité obligatoire de l'organisateur

- Panneaux de Portières : NICOLLIN- HECTARE – MENUISUD
- Plaque d'immatriculation avant : MENUISUD
- Plaques des 3 rallyes : Ford Montpellier
- Bandeau de Pare-brise : GT2I à Droite & Montpellier Méditerranée Métropole à Gauche

**3) – Article 6.2 p – Reconnaissances**

- Modification des horaires de reconnaissances concernant le Mercredi 25 Octobre 2023  
**Toutes les spéciales ainsi que le shakedown ; à l'exception de l'E.S. 7, seront accessibles pendant tous les créneaux horaires suivant de 07 H 00 à 22 H 30**

La spéciale 7 Fun Kart Brissac sera à reconnaître également lors des reconnaissances mais accessible uniquement le Samedi 21/10 et le **Mercredi 25/10** (et non le Mercredi ~~24/10~~ de 19 h à 21 H)

Fait à Montpellier le 16 Octobre 2023  
Pour le Comité d'organisation  
Alain SZAFARCZYK, Président

*(Sous réserve d'approbation par les Collèges des Commissaires Sportifs Moderne et VHC-VHRS-VMRS)*